

Signalétique : refonte du repérage et de l'information

La signalétique permet de se repérer, de se déplacer et d'informer. Au-delà du contenu, qui doit être actualisé, l'état, la forme, la couleur et l'emplacement des supports informatifs sont importants.

Il était plus que temps de procéder à cette actualisation et à cette refonte des panneaux indicateurs.

Dans un premier temps cette opération, entamée le samedi 27 mai, a concerné :

➤ la remise à neuf des deux enseignes « Domaine St Jean » (lettres et peinture du support) avec plaque du dentiste côté A qui lui a été facturée en propre.

➤ l'installation du circuit fléché, blanc sur fond bleu, vers le parking visiteurs,



Dans un second temps cette opération va concerner :

➤ les informations d'accès au parking visiteurs, de mise en garde du portail automatique et de limitation de vitesse données dès l'arrivée devant les portails,

➤ la refonte du panneau informatif concernant le jardin d'enfants

➤ la création de panneaux « pelouse interdite » visant la sensibilisation de tous pour la protection des pelouses.

➤ la création d'un panneau « réservé aux résidents » concernant les deux parkings balisés sur le trottoir extérieur

entrée F.

Par ailleurs certains panneaux existants ont été ou seront déplacés par nos ouvriers pour être mieux vus. Enfin M BALAZUC installera les panneaux concernés aux concernant les pelouses.



..... à noter

1-Panneau publicitaire

Nous avons obtenu de la part de la société SNPC qu'elle augmente le loyer annuel qu'elle nous verse. *Celui-ci passe de 915 € à 1400,00 €.*

2-Compteurs d'eau

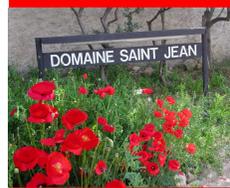
Conformément au vote de l'Assemblée Générale de Mars 2007, HYDROCONTROL procédera au changement des compteurs d'eau à relevé à distance dès le mois de septembre.

3-Bornes jaunes de l'entrée A

Elles seront repeintes en début d'année prochaine dans le cadre d'une opération concernant l'ensemble des potelets.

Année 2007 n° 4

Mai/Juin



BULLETIN D'INFORMATION DU DOMAINE ST JEAN

LE LIEN DE LA COPRO

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Comme vous avez pu constater, les travaux importants qui avaient été annoncés ont débuté au mois de mai. Réhabilitation totale des deux portails, réfection des tracés des parkings et zones de stationnement, changement amélioration et extension de la signalétique.

Par ailleurs nos espaces verts ont commencé à être agrémentés de nouvelles plantations et pigmentés de nouvelles couleurs. Peu à peu la copropriété change de visage : les autres actions prévues vont être menées tout au long de l'année.

Parallèlement certains travaux obligatoires pour

des raisons de sécurité, seront effectués d'ici le mois de juillet comme par exemple la sécurisation du compteur collectif EDF d'une part et des gaines électriques des RDC avec installation des disjoncteurs différentiels d'autre part.

Ainsi sont menées de front les actions qui se voient et celles qui ne se voient pas, le tout dans l'intérêt général.

Ce bulletin est le dernier avant les congés, sa parution reprendra fin septembre - début octobre.

Le Conseil Syndical se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances !

Michèle SENATORE

La fête des voisins : convivialité

Zut, on a oublié l'appareil photo ! Enfin, cela n'a pas empêché le déroulement de cette rencontre très conviviale malgré les rafales de vent.

Une quarantaine de personnes se sont ainsi retrouvées le 29 mai 2007

autour du verre de l'amitié et d'un buffet très sympathique constitué de ce que chacun avait apporté. Vivement l'année prochaine !



Portails : blancheur retrouvée

Les travaux de peinture sur les portails n'étaient pas une simple rénovation au regard de l'état d'avancement de la corrosion qui commençait à les détruire, notamment celui de l'entrée A. D'ailleurs, sur quelques points très ciblés, la rouille n'a pu être enlevée sous peine de faire des trous irréparables. Il est à espérer que le traitement stoppe cette détérioration. En tout cas cette action devenait urgente : encore 3 ans sans intervention et il aurait fallu changer certaines parties du portail. Un simple coup de pinceau n'était pas adapté à la situation.

L'intervention d'un professionnel était donc nécessaire avec son savoir faire et des produits et outils de qualité (peinture spéciale dont l'action protectrice a été renforcée par une addition de produit anti rouille, utilisation d'un pistolet basse pression). Le fini est donc de haute tenue.

Par ailleurs cette intervention s'est également traduite par :

- la mise en place de caches protecteurs des cellules électroniques
- le remplacement des digicodes par des digicodes mieux protégés et rétro éclairés pour la nuit (en appuyant sur n'importe quelle touche les chiffres s'allument, ensuite on tape le code)
- la mise en place d'un système hydraulique pour permettre la fermeture automatique et silencieuse des portillons

Enfin, et à titre gracieux, l'entreprise intervenante a également repeint les arceaux, et les caches des moteurs.

A noter que la barre horizontale supérieure des portails laisse apparaître des traces dues au mouvement des galets d'entraînement. D'après l'entre-

(Suite page 3)

Les gros travaux du bât A1..

Suite à nos interventions répétées auprès du syndic et directement auprès de l'entreprise chargée des travaux, on a pu enfin avoir un interlocuteur et débloquer la situation.

Ce dernier, M. TABATABAI, Directeur des travaux, est venu le jeudi 7 juin 2007 au Domaine St Jean, en présence de M DUMAS, syndic, de la Présidente de la copropriété Mme SENATORE, de Mme JERES, de M BALAZUC et de quelques propriétaires, afin d'évaluer la durée et l'organisation des travaux.

Ces derniers sont très importants, et entraîneront forcément quelques désagréments au niveau de la copropriété. C'est pourquoi ils nécessiteront la meilleure coordination possible et un peu de patience de la part des résidents (par exemple 4 parkings privés devront être réquisitionnés devant l'entrée du bâtiment pour stationner un camion et une benne : de ce fait il conviendra de trouver une solution solidaire pendant la durée des travaux pour les propriétaires de ces parkings réquisitionnés).

Ces travaux devraient commencer début juillet pour une durée de 3 mois.



(Suite de la page 2)

Portails : blancheur retrouvée

preneur, la seule solution pérenne consiste à installer un placage en U en aluminium sur lequel les traces ne se voient pas. Cette action est prévue.



Etat des portails

Tracés des parkings et zones de stationnement

L'opération « traçage » des lignes de parking et autres marquages a été effectuée par les ouvriers de la copropriété, messieurs BALAZUC et LUBIN.

Nous les en remercions car à l'origine le coût de cette opération, qui devait être effectuée par une entreprise, s'élevait à plus de 10 000 euros, sans la numérotation ! Les intérêts de la copropriété ont donc bien été gérés, sachant que ce travail a été mené avec minutie et sérieux, à l'aide d'outils adéquats et d'une peinture de qualité.

Au départ il avait été prévu de ne faire que la moitié des parkings, le reste étant programmé pour septembre.

En fait il aura été possible de procéder au traçage de tous les parkings, sauf de ceux se situant sur la zone « visiteurs », zone qui sera travaillée

en septembre.

Pour des raisons de planning et de tâches plus essentielles au quotidien (jardinage, ménage), la numérotation des parkings qui prend beaucoup de temps sera entreprise l'année prochaine par les ouvriers de la résidence.

A noter que des traçages supplémentaires ont été faits :

-devant le F3, entrée large, afin de laisser un passage pour les containers
-sur le trottoir droit en montant vers le portail entrée F: deux places de stationnement ont été balisées afin que celui-ci s'opère dans les meilleures conditions, ce qui depuis se vérifie

-sur les bordures qui dans certains cas délimitent les entrées de bâtiments.



Marquage au sol des parkings

Bornes à l'entrée F

Le stationnement « sauvage » sur le trottoir côté portillon constitue une forte gêne voire un danger à la fois pour les piétons et pour les véhicules entrants/sortants qui se croisent.

C'est pourquoi 13 bornes vont être installées à partir du portillon jusqu'au passage piéton.

Par ailleurs deux bornes seront installées sur le trottoir d'en face, après les places balisées, afin d'empêcher un éventuel stationnement dans le virage.